

Étendre le RSA aux jeunes ? Pas si simple

Article paru dans l'édition du 23.06.09

Un taux de pauvreté supérieur à 20 % ; un taux de chômage passé en un an de 17,6 % à 22,7 %. De quoi s'agit-il ? D'un lointain pays en voie de développement ? Non. D'un ancien pays communiste ? Pas davantage. Ces statistiques désastreuses concernent les jeunes gens de 15 à 24 ans vivant en France. On les savait vulnérables. Ils sont frappés de plein fouet par la crise économique. Et tout porte à croire que le pire est à venir.

Devant la gravité de la situation, l'idée d'étendre le bénéfice du revenu de solidarité active (RSA) aux personnes de moins de 25 ans refait surface. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a fermement avancé cette proposition dans son récent rapport sur l'emploi des jeunes en France. Après tout, le RSA a pour vocation de réduire le chômage. Il peut donc paraître surprenant d'en priver les personnes de moins de 25 ans (ce qui est aujourd'hui le cas si elles n'ont pas d'enfant à charge, tout comme elles ne pouvaient, hier, bénéficier du revenu minimum d'insertion, le RMI).

Les choses ne sont cependant pas si simples. Admettons que le RSA soit un instrument efficace de lutte contre le chômage (ce qui, au vu des résultats des expérimentations, est loin d'être acquis). Cela signifie qu'il rend le travail plus attractif. Or, les jeunes n'ont pas seulement à choisir entre l'absence d'activité et le travail : ils peuvent également se former. Dans une étude publiée en 2007 dans le *Journal of Human Resources*, Eric Maurin et Theodora Xenogiani ont montré que la suppression du service militaire obligatoire en 1997 en France avait été suivie d'une dégradation significative du niveau d'éducation des garçons issus de milieux défavorisés (relativement à celui des filles), ainsi que d'une diminution du niveau de leur premier salaire. Ces jeunes gens semblent donc être extrêmement sensibles aux incitations à la poursuite des études. Il est à craindre qu'une proportion appréciable d'entre eux renoncerait à se former s'ils pouvaient bénéficier du RSA.

Bien entendu, le choix entre poursuivre des études et travailler n'est pas exclusif : un étudiant peut avoir une activité salariée. Toutefois, des travaux récents menés par Magali Befy, Denis Fougère et Arnaud Maurel, du Centre de recherches en économie et en statistiques (CREST-Insee, document de travail sur http://maurel.ensae.net/PTWork_08.pdf), montrent qu'un étudiant qui travaille plus de seize heures par semaine a en moyenne un taux d'échec aux examens supérieur de 18 points à celui qu'il aurait s'il ne travaillait pas. En rendant l'activité salariale plus attractive, le RSA entraînerait une augmentation de l'offre de travail des étudiants salariés et, partant, de l'échec universitaire. Ainsi, le principe même du RSA conduirait à une dégradation du niveau de formation. Or, le manque de formation est précisément l'un des principaux obstacles à une insertion durable et de qualité sur le marché du travail.

Un moyen de contourner cette difficulté serait de maintenir le RSA en l'état et de verser un revenu (ou un capital) à tous les jeunes gens ayant entre 18 et 25 ans, qu'ils travaillent ou non. Cette solution, qui s'apparente aux propositions d'allocation universelle, est en totale contradiction avec la logique même du RSA, qui impose une contrepartie (le travail) à l'effort de solidarité. Il ne s'agit donc pas de savoir selon quelle modalité étendre le RSA, mais bien quels principes de justice on souhaite promouvoir dans la société française. C'est un débat essentiel. Espérons qu'il aura lieu.

